PROJET RÉFÉRENT

Accompagnement à la mise en œuvre d'un observatoire des friches en Provence-Alpes-Côte d'Azur



CONTACT

relation-clients-paca@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Lutte contre l'artificialisation des sols et sobriété foncière

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Dans un contexte marqué par la rareté du foncier disponible et la lutte contre l'artificialisation des sols, la mobilisation des friches devient une composante indispensable de toute stratégie foncière. Néanmoins, le repérage et le suivi des friches dans le temps peut s'avérer complexe. L'outil UrbanSIMUL, développé par le Cerema, facilite le montage et le suivi d'un observatoire local des friches au sein d'un espace de travail (cercle d'utilisateurs).
La mise en œuvre de l'objectif du ZAN, fixé par le gouvernement, et sa déclinaison en cours au sein du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la Région Sud, ont conduit la Région, l'Établissement Public Foncier PACA et le Cerema à coopérer (2021-2022) pour élaborer une méthodologie permettant de constituer un premier inventaire des friches urbaines et industrielles sur l'Espace Azuréen à partir des Fichiers Fonciers.
Ce travail de repérage se poursuit actuellement dans le cadre d'un partenariat avec la Région Sud et la SAFER PACA, ceci afin de consolider une base de données de friches potentielles constituée à partir des Fichiers Fonciers et de remontées terrain. La Région Sud poursuit ainsi 3 objectifs : faciliter la vérification des friches potentielles pré-repérées par le Cerema, encourager la remontée de connaissance de nouvelles friches et permettre de suivre sur un temps long les friches identifiées, afin de sortir d'une logique d'inventaire pour réaliser un observatoire pérenne des friches.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a tout d'abord importé la base de données des friches potentielles identifiées à partir des Fichiers Fonciers dans la couche « Observatoire local des friches » d'UrbanSIMUL, dont les champs

attributaires respectent le standard CNIG Friches paru en janvier 2023. Les fonctionnalités collaboratives d'UrbanSIMUL, rendues accessibles au cercle d'utilisateurs en PACA, visent à enrichir cet inventaire (ex : en qualifiant les friches selon leur statut, leur type ; en ajoutant des informations sur l'état de vacance, de dégradation des bâtiments ou de pollution du site).
En complément, l'outil OpenFricheMap, développé par la SAFER PACA, est utilisé pour déclarer facilement des friches via une application mobile. Ces données sont importées dans UrbanSIMUL, afin que les friches soient qualifiées et validées par la collectivité. Une fois le travail d'inventaire finalisé, le Cerema intégrera les friches dans l'inventaire national Cartofriches.
En synthèse :
- UrbanSIMUL : https://urbansimul.cerema.fr
- Inventaire national Cartofriches : https://cartofriches.cerema.fr/
- Kit Cartofriches (aide au montage d'un observatoire de friches) https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/agir-et-etre-accompagne/cartofriches/contribuer
- Retour sur la Conférence Technique Territoriale "friches" du 4 juin 2024 organisée à Aix-en-Provence : https://www.cerema.fr/fr/actualites/remobilisation-friches-outils-collectivites-du-reperage-au

LE CLIENT / PARTENAIRE

Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

PARTENAIRES

SAFER PACA

LE CALENDRIER

Avril 2024

PILOTE DU PROJET

Direction territoriale Méditerranée
Jean-Baptiste Savin, responsable du groupe Territoires